

# Léon NOËL

(1845-1877)

Léon Noël est né à Piéton-lez-Nivelles le 19 avril 1845 dans une famille patriarcale. Il sort primus perpetuus du Petit-Séminaire de Bonne-Espérance. Il est promu gradué ès lettres en 1865 et docteur en médecine en août 1870, avec la plus grande distinction. L'épreuve du graduat fut supprimée par la loi de 1876. Au lendemain de la bataille de Sedan, le 2 septembre 1870, Noël soigne les blessés dans une ambulance établie à Bouillon.

Il emporte la palme au concours de l'internat et le gouvernement lui octroie une bourse de voyage. Il visite Berlin et Bonn et séjourne six mois dans les hôpitaux de Paris et six mois dans les hôpitaux de Londres en 1872.

Le professeur Hairion, âgé de 65 ans, se repose sur Léon Noël dès 1874. On admire son habileté manuelle, son talent d'exposition, remarquable par la clarté et la méthode. Il devient le suppléant d'Hairion qui garde l'enseignement théorique, à 7 heures, pendant le second semestre, tandis que Noël se donne entièrement à la clinique.

Sa figure est douce, palie par les livres et la tête penchée sur la table de travail. Il n'était pas de ceux qui se frayent bruyamment et à coups de coudes, un chemin dans le monde.

Il collabore activement au « Journal des Sciences Médicales de Louvain » destiné à l'enseignement post-universitaire, qui deviendra la « Revue Médicale de Louvain ».

En 1874, il publie dans le « Bulletin de l'Académie Royale de Médecine », l'observation anatomo-clinique d'un « Enchondrome de la base du crâne » et insiste sur l'examen ophtalmoscopique en cas de lésions intracrâniennes.

En 1875, Noël rédige les chapitres relatifs aux affections oculaires dans « L'abrégé de pathologie chirurgicale » du professeur Hahn.

En 1876, Noël découvre le pouls veineux chez 50 % des opérés sous chloroforme. C'est l'objet d'un second mémoire dans le « Bulletin de l'Académie Royale de Médecine » n° 8.

La même année, il consacre un article à « L'histoire thérapeutique de l'atropine en ophtalmologie » dans le « Journal des Sciences Médicales de Louvain ». Il note son action sur la tension oculaire.

Formé à l'école d'Hairion, Noël fut le secrétaire de la section ophtalmologique au « Congrès périodique international des Sciences Médicales » en 1875.

La motion suivante y fut adoptée : « Considérant que l'interdiction des lunettes dans les rangs peut priver l'armée active d'éléments utiles et nuire considérablement au recrutement des cadres en faisant reléguer des hommes intelligents dans les services auxiliaires, la section est d'avis qu'il y a lieu d'admettre l'usage des lunettes dans l'armée ». On ignorait complètement le degré d'acuité visuelle au loin, chez les myopes non munis de verres correcteurs.

Noël s'attacha à la question et conclua : « Chez les myopes, les coefficients d'acuité visuelle pour les grandes distances, présentent des différences individuelles que l'on peut représenter par le rapport de 1 à 2 ».

Maurice Perrin arriva aux mêmes conclusions à l'Académie de Médecine de France. La myopie est en principe, une base insuffisante pour déterminer s'il y a lieu d'exonérer un milicien du service.

A la faculté, Léon Noël était la « fleur des espérances ». L'oculistique était la branche la plus avancée dans la voie du progrès grâce à l'ophtalmoscopie.

Ses publications révèlent ses qualités exceptionnelles dans l'exploration du fond d'œil en sa période initiale.

Il laissa des pages remarquables par le charme de la forme.

Léon Noël fut emporté à l'âge de 32 ans, laissant une veuve, un fils en bas âge et un autre enfant qu'il ne lui a pas été donné de voir. « Sic transit gloria mundi ».

### Bibliographie

**VAN DUYSE D., Coup d'œil sur l'Histoire de l'Ophtalmologie en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle, Ed. Gand. Ad. Hoste, 1912.**